

MARCHÉ DU MONDE SOLIDAIRE

13, 14 et 15 Novembre 2026

**LIEU : Hôtel de Département
48, Esplanade Jacques Baudot
54000 NANCY**

DOSSIER D'INSCRIPTION

**13 novembre, « Rallye des Solidarités » pour les scolaires
14 et 15 novembre, ouverture au Grand Public**

*Édition 2026 : les 25 ans !
« L'art dans le monde »*

Le Comité d'organisation - coordonné par Gescod et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle - organise la 25^{ème} édition du Marché du Monde Solidaire qui se tiendra les 14 et 15 novembre 2026, ainsi que le Rallye des Solidarités le 13 novembre (réservé aux éco délégués de Meurthe-et-Moselle).

Le Marché du Monde Solidaire s'inscrit dans le cadre des objectifs du Festival des Solidarités festivaldessolidarites.org

Le Marché du Monde Solidaire vise à donner une plus grande visibilité à la solidarité internationale et aux thématiques soutenues par ses acteurs. Par ce biais nous inciterons les participants à devenir des citoyens actifs et solidaires en leur proposant des pistes d'actions concrètes pour agir en faveur de la solidarité internationale. Si vous partagez ces objectifs, vous êtes invités à venir présenter vos actions de solidarité internationale lors de cette manifestation.

Les horaires :

- Ouverture des portes au public le samedi 14/11 à 11h, **fermeture des stands au public à 18h**. Nous poursuivrons la journée par un temps festif et convivial ouvert à tous et toutes.
- Ouverture des portes **au public** le dimanche 16/11 de 10h à 18h. **Nous vous demandons de ne pas ranger vos stands avant 18h30 par respect pour les visiteurs qui sont encore dans l'enceinte du CD54. Merci de faire passer le message aux bénévoles qui seront de permanence sur cette tranche horaire.**

« Rallye des Solidarités » le vendredi 13 novembre, 08h30-12h30 (à préciser)

Un parcours de découverte où, au travers d'animations et d'ateliers, les collégiens de Meurthe-et-Moselle seront informés, sensibilisés et encouragés à passer à l'action. **Un événement ludique et éducatif, encadré par un réseau de partenaires.**

Conditions d'inscription au Marché du Monde Solidaire 2026

1. Structures acceptées (sous réserve de deux ans d'existence)

Structures acceptées	Domaines d'activités
<ul style="list-style-type: none">• Associations déclarées (loi 1901 ou 1908) ayant leur siège social en Grand Est• Délégations locales, départementales ou régionales de structures nationales• Collectifs, réseaux• Collectivités territoriales, institutions nationales• Structures de finance éthique et solidaire	<ul style="list-style-type: none">• Crises / Urgence / Catastrophes• Nutrition / Sécurité alimentaire• Santé / Médico-social / Handicap• Enfance : Education / Parrainage• Eau / Assainissement• Développement / Reconstruction• Droits de l'Homme / Plaidoyers / Migrants• Financement solidaire• Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale• Commerce équitable• Tourisme éthique et solidaire• Coopération décentralisée et jumelage• Documentation spécialisée • Volontariat de solidarité internationale

Pour les structures intervenant à l'international, les pays d'action doivent se situer dans le classement du « Rapport mondial sur le développement humain 2021 » à un niveau IDH inférieur à celui du pays classé 59ème : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_pays_par_IDH

Ventes autorisées sur les stands :

- Objets d'artisanat :
- ⇒ **IMPORTANT : L'artisanat mis en vente doit provenir du ou des pays dans lesquels l'association intervient et respecter les conditions éthiques de fabrication. Les vendeurs professionnels ne sont pas autorisés.**
- Les produits du commerce équitable
 - Les ouvrages et objets à caractère documentaire ou pédagogique
 - Les objets et produits marqués au nom et/ou logo de la structure

2. Adhésion aux principes figurant dans la Charte du festival des Solidarités et en assurer la promotion (cf. annexe 2)

Conformément à la Charte du Festival des Solidarités, le Marché du Monde Solidaire ne doit pas avoir comme objectif principal la collecte de fonds ou toute autre forme de collecte.

Date limite de réception du dossier complet : lundi 29 juin 2026

Tenant compte du dimensionnement des locaux et des règles d'accessibilité et de sécurité afférentes, les organisateurs tiendront compte, pour la validation des inscriptions, des critères suivants :

- Priorité 1 : structures adhérentes à Gescod à la date de remise du dossier d'inscription
- Priorité 2 : date de réception du dossier d'inscription par courrier postal

Un mail de confirmation validant votre inscription au MDMS vous sera adressé **mi-septembre**.

Bulletin de demande d'inscription Marché du Monde Solidaire 2026

Ce bulletin est à compléter et retourner avant le 29 juin

par mail adressé à

Audrey VICENZI audrey.vicenzi@gescod.org

OU

par voie postale à :

GESCOD - MDMS 2026 - 48, esplanade Jacques Baudot - 54035 Nancy Cedex

- Le Marché du Monde Solidaire est une manifestation apolitique et non confessionnelle. Il est demandé à toutes les structures de respecter cette disposition
- **Interdiction de démonter son stand le dimanche 15 novembre 2026 avant 18h30.** Obligation d'ouvrir son stand aux heures prévues et **d'assurer une présence sur son stand tout au long du week-end.**
- Obligation de vendre des produits artisanaux en provenance du pays d'intervention de la structure
- Tous les bénéfices liés à la manifestation doivent être **intégralement reversés** à l'association officiellement inscrite à la manifestation
- La structure inscrite ne doit pas sous-traiter son emplacement à une autre entité associative, professionnelle quelle qu'elle soit.

En cas de non-respect des règles ci-dessus, le comité d'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription ou la réinscription de l'association en cause.

	Tarif	Tarif adhérent GESCOD
Stand sans vente	60 €	35 €
Stand avec vente	75 €	50 €

Accompagné des pièces suivantes :

- Fiche de présentation (cf. annexe 1, ci-après)
- **Pour une 1ère demande : Statuts de l'association (version mise à jour)**
- Attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité aux dates de la manifestation
→ pour les structures proposant des produits alimentaires sur leur stand, prévoir obligatoirement la « Garantie Intoxication Alimentaire »
- Chèque d'inscription (cf. tarifs)

Nom de la structure :	Nombre d'adhérents :
Adresse : — —	Téléphone :
Courriel :	
Nom, Prénom du Président :	

Personne contact pour le Marché du Monde Solidaire :

Nom, Prénom :	Fonction :
Courriel :	Téléphone :

Demande la réservation d'un stand pour le vendredi 13 novembre (08h30-12h30), dans le cadre du Rallye des Solidarités :

Oui Non

Demande la réservation d'un stand pour les 14 et 15 novembre :

D'un stand avec vente D'un stand sans vente

Déclaration d'adhésion à la Charte du Festival des Solidarités :

Je soussigné(e)..... agissant en qualité* de
..... m'engage à respecter les principes figurant dans la Charte du Festival des Solidarités ainsi que les termes de ce dossier d'inscription.

* personne habilitée à engager la responsabilité de la structure

Date :

Signature :

A remplir obligatoirement par l'association

Annexe 1

Cadre réservé à GESCOD

Nom de l'association :

Coordonnées :

Objectifs :

Pays d'intervention :

Projets en cours :